



Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de Maître Didier MOULY

Séance publique du 29 NOVEMBRE 2021 à 8h30	Date de convocation : 23 novembre 2021
---	--

Délibération	Membres en exercice :	20
	Votants :	20
N°B2021_118	Suffrages exprimés :	20
	Pour :	20
	Contre :	0
	Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : MONIE Jean-Marie

PRESENTS : ALVAREZ Jean-Michel, BELART Xavier, BELLOTTI-LASCOMBES Emma, DEVIC Bernard, DURAND Viviane, HERAS Guillaume, HERNANDEZ Joël, JANSANA Jean-Marc, LAPALU Christian, MARTINAGE Fabienne, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc, MOULY Didier, PARRA Eric, PY Michel

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : GOUIRY Catherine, JAMMES Michel, MARTIN Henri, RIO Jean-Louis

EXCUSES :-	EXCUSES AVEC PROCURATION : VIALADE Alain
EXCUSES EN COURS DE SEANCE : GOUIRY Catherine (délibération B2021_145), JAMMES Michel (délibérations B2021_137 et B2021_138), MARTIN Henri (délibérations B2021_138 à B2021_142), RIO Jean-Louis (délibérations B2021_141 et B2021_142)	PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : -

Nomenclature Etat : Finances locales - Subvention

OBJET : FINANCES – Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Aude pour l'opération « Réhabilitation du rez de chaussée du siège du Grand Narbonne »

Pour faciliter le travail des agents, il convient de réaménager la zone du rez de chaussée qui est une sorte d'Open Space où se côtoient plusieurs espaces aux fonctions différentes : bureaux, circulations, zone d'attente. Une redistribution des volumes est nécessaire. De par cette disposition, les agents travaillant dans cette zone n'évoluent pas dans un environnement confortable, d'un point de vue acoustique la confidentialité des échanges n'est pas assurée. Le projet viendra remédier à cette situation. Le Siège dispose aujourd'hui de quatre salles de réunion pour l'ensemble des services et des élus, l'ajout d'une cinquième salle sera bénéfique au bon fonctionnement des services.

Le montant estimé des travaux s'élève à 350 000 euros HT pour une zone d'emprise de 400m²

- Adaptation de l'accueil aux nouveaux usages et sécurisation (contraintes sanitaires),
- Création d'une zone tampon accès salle de réunion AUDE espace d'attente aux visiteurs,
- Aménagement d'une zone de bureaux aux normes, salle de réunion,
- Création d'espaces de stockage,
- Rénovation des sanitaires.

Il est possible de solliciter le financement du Département de l'Aude (équipements publics)

Le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

- Département de l'Aude : 105 000 euros (30%),
- Autofinancement Grand Narbonne : 245 000 euros HT (70%).

D'autres financements pourront être recherchés auprès de la Région Occitanie, de l'Etat ou autre dispositif de financement.

A l'unanimité, le Bureau décide :

- De solliciter l'aide du Conseil Départemental de l'Aude pour un montant de subvention de 105 000 euros ;
- De valider le plan de financement de l'opération ;
- De rechercher d'autres financements pour cette opération « Réhabilitation maison des services- maison de l'habitat du Grand Narbonne » ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée
exécutoire compte tenu
de sa transmission en
Sous-Préfecture**

le : |PREF|
et de sa publication
le : |AFF|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

**Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,**



Maire de Narbonne

**Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération**

